

le Conseil Municipal.....45

Membres en exercice .....45

Présent.e.s ou représenté.e.s  
à la séance .....45

Excusé.e.s ..... 00

Absent.e.s..... 00

---

**COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°2020-12-15-MDC :**

Renouvellement des conventions avec les associations locales

**SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le **dix-sept décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **onze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

**ETAIENT PRESENT.E.S**

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NAIT-BAHLOUL, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme CAZALS.

**EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S**

M. BRUNET	a donné mandat à	Mme BOUHADA
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. MATHIEU	a donné mandat à	Mme AMSELLEM-SIMONNET
M. GUYOT	a donné mandat à	M. LECOQ
M. BEDOURET	a donné mandat à	Mme CAZALS

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Mme LELU** ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

## **LE CONSEIL,**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

**VU** la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux Droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10,

**VU** le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article précité et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 régissant la mise à disposition d'agent.e.s territoriaux.ales, notamment au profit des associations,

**VU** le budget de la Commune,

**CONSIDERANT** les demandes de subvention des associations :

- « Comité des Œuvres Sociales »
- « Basket Club Fontenay »
- « Espérance »

**CONSIDERANT** le partenariat mis en place avec ces associations depuis plusieurs années,

**CONSIDERANT** que les conventions existantes arrivent à échéance le 31 décembre 2020,

**CONSIDERANT** qu'il est proposé d'accorder un soutien financier et opérationnel à ces associations pour contribuer au développement des activités qu'elles exercent,

**CONSIDERANT** les projets de conventions pluriannuelles à intervenir entre la Ville et ces associations,

## **A L'UNANIMITE**

## **DECIDE**

**Article 1** : D'approuver le projet et d'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à signer les conventions pluriannuelles régissant les rapports juridiques entre la ville et les associations, ainsi que tous les documents y afférents :

- « Comité des Œuvres Sociales » (3 ans)
- « Basket Club Fontenay » (3 ans)
- « Espérance » (3 ans)

**Article 2** : De verser les montants de subventions de fonctionnement suivants, montants qui pourront être modifiés conformément aux décisions du conseil municipal lors du vote du budget primitif 2021 :

- « Comité des Œuvres Sociales » : 222 280 €
- « Basket Club Fontenay » : 25 185 €
- « Espérance » : 45 929 €

Pour les conventions pluriannuelles, les montants annuels prévisionnels subséquents seront fixés dans les mêmes conditions.

**Article 3** : D'inscrire la dépense au budget primitif de l'année 2021 de la commune - chapitre 65.

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... **21 DEC. 2020** .....  
Publication  
le ..... **21 DEC. 2020** .....  
Notification  
le ..... **21 DEC. 2020** .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire



**Jean-Philippe GAUTRAIS**  
Maire

